

Geer

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont Madame Florence Bernard demeurant Rue de Boëlhe(GR) 16 à 4250 Geer.

Le terrain concerné est situé Rue de Boëlhe, 16 à 4250 Geer et cadastré division 1, section A n°160A2.

Le projet est de type : pose d'un crépi sur l'entièreté de la maison, et présente les caractéristiques suivantes : la demande impliquant un ou plusieurs écarts aux permis d'urbanisation – Permis d'urbanisation

Le dossier peut être consulté **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** durant les jours ouvrables de 08h30 à 11h30 et de 13h00 à 15H30 et jusqu'à 20h00 le lundi à l'adresse suivante : Geer, Service Urbanisme, Rue de la Fontaine(GR) 1, 4250 Geer :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme DEGHAYE Lydwine, téléphone : 019/54.92.46
mail : lydwine.deghaye@geer.be, dont le bureau se trouve 1 rue de la Fontaine 4250 Geer.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 26 janvier 2022 au 09 février 2022 au collège communal :

*par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Geer, Rue de la Fontaine(GR) 1 à 4250 Geer ;

*par courrier électronique à l'adresse suivante : lydwine.deghaye@geer.be

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le 09/02/2022 de **10h00 à 11h00**, à l'Administration communale de Geer, rue de la Fontaine, 1 à 4250 Geer.

GEER, le 21/01/2022.

Par le Collège,

La Directrice générale,

Sé) L. COLLIN

Le Bourgmestre,

Sé) D. SERVAIS